

Un CAP pour les Hautes-Alpes, la Majorité départementale

LA LETTRE DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

PAR FRANÇOISE PINET & GÉRARD TENOUX

CHERS AMIS HAUT-ALPINS,

Nous tenions par ces quelques mots à vous adresser nos vœux les plus sincères pour l'année 2022.

Vous avez souhaité, au mois de juin dernier, nous reconduire dans nos fonctions et missions de Conseillers départementaux. Six mois se sont déjà écoulés et il nous semble important de vous tenir informés des actions que nous menons dans le cadre de notre mandat départemental.

Comme vous le savez le canton de Serres a la particularité de s'étendre sur un territoire de 37 communes.

De la même manière que nous l'avons fait au cours des six années du précédent mandat, nous continuons à être aux côtés des Maires de notre territoire et à soutenir leurs initiatives et le développement de leurs projets, dans l'intérêt général et l'amélioration du quotidien de nos concitoyens.

Le contexte sanitaire inédit auquel nous sommes confrontés depuis deux ans fait que les événements rassemblant du grand public ont été rendus délicats à organiser, et ce, d'autant plus avec la cinquième vague du Covid-19 déferlant sur l'Hexagone et touchant de plein fouet notre département.



Nous tenons également à remercier aujourd'hui les professionnels de santé - du médical et paramédical, les acteurs de l'action sociale et de la solidarité - comme les aidants à domicile, le personnel œuvrant dans les EHPADs ainsi que le personnel de l'Éducation nationale, plus particulièrement.

Nous remercions aussi chaleureusement les sapeurs-pompiers que nous aurions aimé mettre davantage à l'honneur comme chaque année, avec la Sainte-Barbe. Ils risquent leur vie pour sauver la nôtre, sans sourciller ni défaillir. D'ailleurs, ils recrutent activement donc n'hésitez pas à contacter le SDIS de votre commune pour rejoindre leur rang.



FRANCOISE PINET
Conseillère départementale déléguée à la Protection maternelle et infantile, à la Démographie médicale et à la Gestion de l'aérodrome du Chevallet

GERARD TENOUX
Vice-Président en charge du numérique et de l'habitat

Lors de la réunion du Conseil départemental du 14 décembre dernier, le budget du Département pour l'année 2022 - qui se monte à 256 millions d'euros - a été voté à l'unanimité !

Comme l'a souligné le Président Jean-Marie BERNARD, « c'est le signe que notre méthode de travail, dans le dialogue et l'écoute, fonctionne et bénéficie pleinement aux Haut-Alpins ».

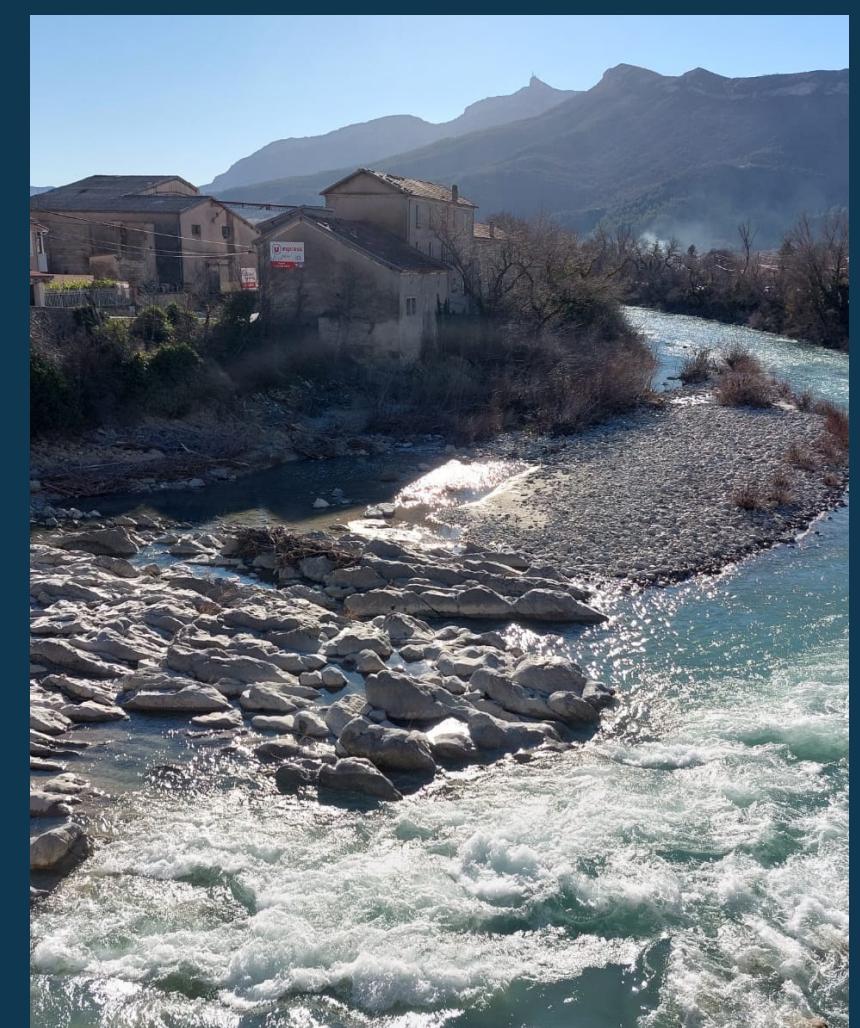
L'année 2022 sera ambitieuse et en tant qu'acteurs de proximité, nous souhaitons pleinement nous inscrire dans la dynamique du Département. Pour cela, nous comptons sur votre collaboration et votre enthousiasme pour mener à bien les belles et nouvelles initiatives dans notre beau et grand canton de Serres.

De nouveau, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022 ! Et en attendant de vous retrouver, prenez bien soin de vous.

Bien cordialement,

Françoise Pinet

Gérard Tenoux



Un CAP pour les Hautes-Alpes, la Majorité départementale



"NOTRE ACTION DÉPARTEMENTALE EST AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS ; AU SERVICE DES HABITANTS DU CANTON DE SERRES ET EN LIEN AVEC NOS DÉLÉGATIONS RESPECTIVES"



Françoise Pinet & Gérard Tenoux, canton de Serres

Notre présence sur le territoire (de haut en bas et de gauche à droite) :

LAGRAND - Foire aux dindes

LE SAIX - Visite des travaux financés par le Département

LARAGNE-MONTEGLIN - Réélection de Françoise Pinet à la Présidence du Conseil de surveillance du Centre hospitalier Buëch-Durance

SERRES - Mise à disposition de tablettes numériques

ASPRES-SUR-BUËCH - Réunion avec les acteurs de l'aérodrome du Chevalet

GAP - Soutien aux lavandicultrices adressé lors d'une réunion du Conseil départemental à l'Hôtel du Département